

Conseil d'école du mardi 22 juin 2021

Enseignants : Mme La Jeannière, Mme Guérin, Mme Jeanne, Mme Mennier (directrice), M Dutron, M Préhu, Mme Bachelier, Mme Ador, Mme Renouf

Parents : Mme Lefèvre, M Reyssat, M et Mme Jolivet, Mme Lavigne, Mme Lerebours

Elus : Mme Deshayes

Excusés : Mme Baisnée, M Groult, M Deslande et Mme Prevel (Inspectrice de l'éducation nationale)

1/Bilan de l'année et crise sanitaire

Plusieurs protocoles se sont succédés dans l'année. Les contraintes pédagogiques déjà évoquées lors des conseils d'école sont toujours d'actualité.

Il y a eu un confinement total lors de la semaine du 5 au 9 avril avec un avancement des vacances juste après soit 2 semaines avant la date initiale. Plusieurs projets ont été déplacés ou parfois même annulés.

Il y a eu un changement qui a fortement impacté l'école : le brassage entre classes est devenu formellement interdit à partir d'avril (avant nous fonctionnions par pôles). Il n'y a plus la possibilité de répartir les élèves dans d'autres classes en cas d'absence d'un enseignant non remplacé. Par conséquent, si l'un d'entre nous avait été absent alors les parents auraient du venir chercher leurs enfants à l'école le jour même.

D'autres règles ont vu plusieurs changements dans l'année par rapport aux fermetures de classes et aux nombres de cas positifs par classe. Aujourd'hui, un seul cas positif par classe implique la fermeture durant une semaine. C'est pourquoi deux classes (CE2-CM1 et CM1-CM2) de l'école ont été fermées une semaine en mai.

Un changement sur le port du masque a été annoncé le 17 juin. Il peut être retiré en récréation. Cependant les enfants doivent arriver masqués à l'école puisqu'il y a un phénomène de regroupement au niveau du portail de l'école. Cela permet également d'éviter les oublis puisque le masque est toujours obligatoire dans les milieux clos.

Les gymnases n'ont été rouverts qu'il y a peu.

Conséquences

Piscine : seuls les CE1/CE2 auront pu s'y rendre. Aucune séance n'a pu avoir lieu pour les autres classes. Une partie des futurs CE1 n'aura pas été à la piscine ni en GS, ni en CP. Il n'y aura pas d'aménagement spécifique pour ces élèves car toutes les écoles du département ont été impactées au même titre que la nôtre. Les classes s'y rendront dans les mêmes conditions qu'avant mais les enseignants tiendront compte de cette particularité lors des séances.

Sorties scolaires : Toujours dans l'incertitude durant l'année, elles ont été finalement positionnées en juin.

Fête de l'école : Elle est annulée car nous avons appris au début du mois de juin qu'elle pourrait avoir lieu mais sous certaines réserves. Les préconisations annoncées sont très difficiles à tenir au sein des écoles, d'autant plus que nous ne savions pas si cette fête pourrait avoir lieu. Les projets n'ont pas été fait en ce sens. La chorale n'a pas pu être pratiquée par cycle.

Un spectacle L'arbre roux des 3 chardons a été annulé en octobre et n'a pas pu être reporté.

La sortie nature a été annulée en octobre pour le C1 et n'a pas été reportée.

Sorties réalisées : Bayeux pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2. Zoo de Champrepus pour les maternelles et les CP-CE1 et CE1-CE2.

Actions au sein de l'école :

Animalium : spectacle de la malle théâtre pour les C1 et les classes de CP-CE1 et CE1-CE2.

Intervention de l'infirmière sur la puberté pour les CM1 et les CM2.

Une **exposition sur les arbres** chez les CE2/CM1 et intervention du CAUE dans ce cadre là. L'exposition a été montée sous un préau et les classes sont venues à tour de rôle lundi 21 juin.

M. le **conseiller départemental** est venu pour présenter les missions du conseil départemental.

Une agricultrice présentera son métier chez les C3 le jeudi 24 juin.

Une sortie équitation ,offerte par le Conseil Régional , sera peut-être réalisable si un créneau se libère. Sortie permettant une compensation au projet équitation initial.

2/Effectifs de l'année prochaine

Nombre d'élèves inscrits à ce jour : **153**

13 CM2 partent et **20 nouvelles arrivées** en TPS/PS + **8 nouveaux inscrits** (autre que TPS/PS) pour la rentrée soit un effectif de 168 élèves .Départs annoncés : 4 départs (déménagements et vers le privé).**Soit un effectif de 164 élèves pour la rentrée de septembre.**Aux vues des effectifs annoncés en mars, une ouverture a été effectuée. Il y aura 8 classes. Si les effectifs n'évoluent pas trop durant l'été, il y aura probablement un niveau par classe avec une moyenne de 21 élèves par classe.**La répartition des élèves** sera affichée comme tous les ans au portail le jour de pré-rentrée (mercredi 1^{er} septembre) .

Visite de l'école pour les parents de TPS/PS :jeudi 24 juin à 18H 15.

- Des changements au sein de l'équipe enseignante :

Mme Guérin part en retraite. **Mme La Jeannière** est rattachée à notre secteur mais il peut y avoir des changements.**M. Préhu** (remplaçant de Mme Mauger) s'en va. **Mme Jeanne** reprendra à temps plein sur l'école.**Mme James**, brigade de l'école, participe au mouvement.Autres changements à venir :Mme ZVENIGOROSKY enseignante Référente qui s'occupait des dossiers liés à la MDPH et Mme LEGOURIEREC psychologue scolaire n'interviendront plus sur notre secteur.

- Sauf changement pendant l'été :

Mme Ador gardera les **TPS/PS**. **Mme Mennier** aura les **MS**. **Mme Renouf** souhaite glisser en **GS**. Une **nouvelle personne** aurait donc les **CP**. L'ouverture de la nouvelle classe (au fond de la cour des cycles 3) serait pour les **CE1** avec une **nouvelle personne**. **Mme Jeanne** reprendra sa classe à temps-plein et s'occupera des **CE2**. **Mme Bachelier** aura les **CM1**. **M Dutron** ainsi qu'**une nouvelle personne** à mi-temps auront les **CM2**.

Mme Lerebours intervient pour demander s'il est nécessaire d'organiser dès maintenant des démarches pour être sûr d'avoir un remplaçant unique sur la classe de CM2 en cas de maladie éventuelle d'un des enseignants (comme il y a eu des problèmes de remplacement de Mme Mauger en début d'année). Elle rappelle que des parents et la mairie ont joué un rôle important pour soutenir les enseignants afin d'obtenir un remplaçant fixe pour la classe des CM1-CM2. La situation a été difficile mais ces démarches ont permis d'avoir quelqu'un.Mme Mennier répond que les résultats du mouvement des enseignants sont reportés (au mieux) au 30 juin. Nous ne connaissons pas encore le nom des nouvelles personnes qui intégreront l'équipe enseignante de St Samson. Nous attendons au moins 4 nouvelles personnes pour la rentrée de septembre. Nous espérons les rencontrer début juillet mais ce n'est pas garanti.

3/Projet d'école et sécurité

L'académie définit les objectifs du projet pédagogique normand

Axe 1 : plus d'équité pour plus de réussite

Objectif : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire pour garantir les apprentissages fondamentaux.

Actions de l'école : Préparation et présentation des expositions collectives avec des relations inter-classe si possible dans les domaines de l'histoire-géographie et sciences en particulier (avec ou sans intervenant en fonction des projets). Nous attendons des effets positifs sur l'esprit coopératif pour travailler en groupe et une meilleure oralisation pour présenter les expositions.

Axe 2 : Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir

Objectif : Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles

Actions de l'école: Nous aimerions faire des échanges artistiques et scientifiques avec d'autres pays d'Europe pour découvrir d'autres cultures. Le but est de stimuler la curiosité des élèves et de développer la tolérance pour accepter les différences.

Axe 3 : Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques

Objectif :Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École .

Actions de l'école: Réactualiser le site de l'école. Inviter les parents aux expositions dans les classes. Enquêtes menées par les élèves au sein des familles. Livret d'accueil pour la rentrée qui présentera les modalités générales de l'école. Nous espérons ainsi associer les familles à la vie de l'école et nous espérons échanger avec les familles les plus éloignées de l'école lors des expositions.

Le projet d'école sera présenté aux élèves de C2 et C3 et un ou plusieurs conseils de classe auront lieu pour que les élèves puissent soumettre des idées sur la manière dont les objectifs pourraient être mis en place.Mme Lerebours se demande si dans l'axe 2 il pourrait être envisagé d'accueillir au sein de l'école de St Samson des élèves qui

présenteraient des difficultés physiques ou autres pour une demi-journée par exemple. Mme Mennier répond que par rapport au projet d'école ce n'est pas possible parce que le but est de découvrir les cultures étrangères et internationales. Toutefois, la problématique du handicap est évoquée en classe soit parce que des élèves en situation de handicap y sont accueillis soit par des lectures documentaires. Mme Ador souligne que la remarque de Mme Lerebours est intéressante mais il est vrai que cela ne figure pas dans les axes proposés par l'académie. Pourtant dans une « Manche inclusive », il est étonnant que cet axe ne soit même pas mis en soupçon... Mme Jeanne rappelle que l'école participe depuis quelques années à la journée de la différence.

Dans les projets liés à l'école nous attendons de nouveaux programmes en maternelle.

Mme Ador précise que les projets des programmes avaient une volonté de faire de l'école maternelle, une sorte d'école « pré-élémentaire ». Les dernières réunions auraient été plus fructueuses. Le ministère aurait écouté les organisations syndicales qui ont défendues les programmes actuels qui ont remporté l'adhésion des enseignants. Nous devrions avoir des programmes qui ne changent pas trop nos pratiques pédagogiques finalement.

Pour l'instant, nous ne les avons pas mais ils seront applicables à la rentrée. Nous en ignorons encore le contenu. Ils devraient paraître cet été.

Thème de l'année : le développement durable

Nous ignorons si le budget de l'APE sera le même donc difficile de se projeter. Certaines de leurs actions ont été annulées suite à la crise sanitaire...

Mme Lavigne faisant partie de l'APE n'a pas les informations pour répondre précisément sur les questions de budget en l'absence de Mme Baisnée. Elle précise cependant que la tombola a très bien marché et que la vente de chocolat aussi. L'APE n'a pas perdu d'argent cette année malgré la crise sanitaire. La présidence de l'APE va changer.

Mme Mennier demande à l'APE de revenir vers elle dès qu'ils auront les informations afin que l'équipe enseignante sache sur quelle base ils peuvent espérer voir leurs projets financés.

M Reyssat souhaite savoir si l'équipe enseignante sait comment elle va aborder le développement durable. S'agira-t-il d'énergie renouvelable ou plutôt de sobriété ? Les projets seront en lien avec les nouveaux programmes en particulier au cycle 3. Les actions ne sont pas encore établies. Nous avons évoqué de travailler avec l'association Avril, de travailler sur le thème de l'arbre en maternelle. Mme Bachelier répond que dans les programmes les termes d'écologie, d'environnement durable et réseaux trophiques apparaissent. C'est tellement vaste que nous prendrons le temps de construire quelque chose et de faire des choix. De toutes les façons, dans les exposés, dans les discussions, il n'est pas rare qu'on aborde des thèmes qui sont liés et donc tout sera abordé. Les programmes sont construits de sorte que dans tous les domaines, le développement durable soit cité, même en musique pour les sons de la nature, par exemple.

Mme Ador ajoute que le projet d'école est valable pour plusieurs années.

M Reyssat s'inquiète qu'on insiste du côté technique et scientifique sur les énergies renouvelables au détriment de la sobriété.

Point sécurité :

Un exercice PPMS (confiné en cas de fumé toxique par exemple) a été réalisé le lundi 21 juin. Il s'est bien déroulé.

Un exercice incendie a eu lieu le jeudi 17 juin. Les élèves de maternelle sont arrivés les derniers au point de rassemblement mais en moins de 4 minutes.

L'alarme PPMS attentat s'est déclenchée le 17 juin parce que l'entretien des boîtiers s'est fait ce jour là et ni la mairie, ni les enseignants étaient au courant de cette intervention.

Mme Deshayes précise qu'elle a demandé à ce que l'entreprise n'intervienne pas sur le temps scolaire à l'avenir.

4/Demandes à la municipalité

1/Il faudrait changer le sable dans le bac et le sautoir. Réponse : accordé

2/Durant l'été, pouvez-vous réparer les vélos de maternelle ? Réponse : accordé

3 /L'ajout de bancs supplémentaires seraient les bienvenus dans les cours. Réponse : Mme Deshayes souhaite davantage de précisions (quantité et qualité souhaitée ?) pour pouvoir éventuellement faire une demande de budget.

4/Changement des tables de la MS vers les GS .Lors du jeudi et du vendredi des vacances ? Est-ce possible ? Réponse : Oui.

5/Mme Jeanne souhaiterait un meuble pour ranger ses livres de bibliothèque. Mme Deshayes souhaite davantage de précisions pour savoir exactement ce dont Mme Jeanne a besoin.

6/Dans le cadre du nouveau projet d'école, une partie de l'équipe aimerait se lancer dans le jardinage. Serait-il possible d'obtenir des bacs de jardinage mobiles et fermés (carrés de jardin) ? Mme Deshayes attend les propositions pour avoir des devis pour l'achat de bac de jardinage aux normes pour les collectivités. Mme Bachelier se demande si la mairie ne pourrait pas bénéficier de subventions départementales ou régionales.

7/Des couloirs pour faire course longue ont été évoqués cette année, serait-il possible que les tracés soient faits pour septembre ? Accordé. M Dutron indique qu'il faudra 40 m. Mme Deshayes précise que l'ouvrier municipal passera lundi ou mardi pour prendre les renseignements nécessaires afin de tracer les couloirs et afin d'installer le tableau sous le préau.

Mme Lerebours propose du papier semencé aux enseignants pour l'an prochain.

Informatique : 4 ordinateurs sont inutilisables chez le C2, 3 sont inutilisables chez Mme Bachelier et l'imprimante de M. Dutron ne fonctionne pas. Mme Deshayes explique qu'une entreprise est en train de faire un audit pour le matériel, les logiciels et la téléphonie. Suite à cet audit, il y aura un intervenant pour les réparations et pour des assistances ponctuelles. Tout devrait être en place pour la rentrée.

Remerciements

Nous souhaitons remercier tous les parents qui nous ont accompagnés pour les différentes sorties et qui encadrent certaines activités scolaires. Nous voulons remercier la municipalité pour :- le prêt de la salle des fêtes pour la bonne tenue du conseil d'école, pour les 2 nouveaux vélos- la mise à disposition du nouveau gymnase, pour le matériel donné à l'école (ballons, gilets jaunes et maillots...)

Mme Bachelier souhaiterait un tutoriel de la part du responsable de l'Espace Bourgvallées pour savoir comment allumer la lumière. Mme Deshayes fait passer le message.

5/ Constitution du bureau de vote

Le bureau est chargé d'aider à la préparation de matériel de vote. Il est épaulé en cela par les délégués de parents d'élèves de l'année scolaire 2020/2021.

Il doit aussi aider à la préparation des élections en informant les familles des modalités du scrutin et de leur possibilité de se présenter comme délégués.

Il est enfin chargé d'organiser la tenue du bureau de vote et le dépouillement du scrutin.

La directrice aura besoin de deux parents délégués et d'un enseignant pour le dépouillement.

Parents : Mme Lavigne et M ou Mme Jolivet Enseignant : M Dutron

6/Questions des parents d'élèves

Quels moyens pourraient être mis à disposition des représentants des parents d'élèves afin de pouvoir effectivement représenter les parents d'élèves ? Une suggestion à ce propos : ils serait peut-être pertinent que les questions des parents soient transmises aux représentants avec un moyen de contacter les auteurs, afin que ces questions puissent être approfondies si besoin, et défendues lors du CE par les représentants. Il revient aux parents élus de s'organiser entre eux pour pouvoir représenter les autres parents. S'ils veulent se réunir, c'est leur droit sans que cela n'ait à transiter par l'école. M Reyssat se demande comment faire car il trouve que les parents qui ne sont pas représentants n'ont pas la possibilité de faire entendre leur question. Mme Jolivet propose de créer une adresse mail consultable par tous les représentants des parents d'élèves pour recueillir les questions de parents. Les représentants pourraient reformuler ou résumer les questions pour les donner à la directrice. Il est décidé que les représentants de parents d'élèves créeront une boîte mail. Les questions devront être en lien avec l'ordre du jour et seront remontées par les représentants une semaine avant le conseil à la directrice. Mme Mennier demande à ce qu'une attention particulière soit portée sur la formulation des questions. Un parent rappelle que Mme Mennier avait demandé à ce que les questions lui parviennent directement. Mme Mennier explique qu'elle avait pris cette décision parce que certaines questions avaient été posées de manière virulente. La levée de l'anonymat a apaisé les choses de ce point de vue.

Depuis peu, le mot transmis aux parents d'élèves avant le CE stipule, en gras, que les questions doivent être en lien avec l'ordre du jour. Quelle place reste-t-il pour les questions libres des parents ? Quand et où les poser ?

Un conseil d'école a un cadre, fixé par l'ordre du jour, ce n'est pas un moment où l'on peut parler de tout. Les questions d'ordre pratique sont toujours traitées (en lien avec la cantine/garderie/ fonctionnement interne de l'école).

À la fin du conseil, il est demandé aux membres du conseil s'ils souhaitent qu'une problématique soit abordée pour le conseil suivant, si c'est le cas on doit le signaler et on en discute en équipe. Pour toutes autres questions, les parents s'adressent systématiquement aux enseignants.

Mme Mennier met d'ailleurs en garde les représentants des parents par rapport à la boîte mails et au nombre de questions à traiter. Il faut que le sujet soit abordable en conseil d'école (pas de question sur les pratiques de tel ou tel enseignant). Il faut aussi respecter l'ordre du jour. Mme Mennier rappelle que les questions qui ne sont pas abordées au conseil d'école sont toujours traitées avec les parents à titre privé. Par ailleurs, Mme Mennier souligne que les réponses aux questions ne sont pas les siennes mais celles de l'équipe enseignante.

Mme Guérin intervient pour préciser qu'il est important que les représentants de parents communiquent avec la directrice. S'il y a de l'animosité, il faut quand même que l'école soit au courant si on veut pouvoir palier au problème.

Mme Lerebours évoque une rupture du lien entre l'école et les parents. Depuis 6 ans qu'elle assiste au conseil d'école, elle a vu une évolution. Ce serait bien de recréer un lien.

Les enseignants expliquent qu'ils sont disponibles pour répondre aux parents d'élèves de leur classe et pour les rencontrer. Mme Mennier ajoute qu'elle répond systématiquement au téléphone (même sur son temps de classe), répond tou-

jours aux mails et reçoit très souvent les parents . La direction ne se cantonne pas qu'aux jours de décharge. Cependant, les enseignants ont reçu beaucoup d'animosité de la part de certains parents .

Mme Bachelier précise que l'animosité est liée à la période. Mme Ador ajoute que ce n'est pas un problème lié uniquement à Bourgvallées. La relation école-famille est un débat qui a eu lieu au niveau de l'académie avec des préconisations à venir. Il y a des situations d'outrage et d'attentat au niveau nationale.

Mme Lerebours explique qu'au conseil d'école d'il y a 2 ans, certains représentants de parents ont mal vécu les propos mentionnés par l'équipe au sujet de la véhémence de quelques parents.

Mme Mennier répond que le conseil d'école est le moyen pour l'équipe enseignante de dire à l'ensemble des parents que l'animosité des parents n'est plus tolérable au sein de l'école. Ce n'était pas dirigé contre les parents représentants .

Mme Guérin ajoute que c'est l'essence même de notre travail d'être en relation avec les parents pour réussir avec les enfants. Cependant ,il y a 2 ans, il y a eu des propos diffamatoires à l'encontre des enseignants, il a fallu que par le biais du conseil d'école, nous le disions.

L'équipe entend mais réfute donc le terme de rupture et elle invite les parents à se manifester directement.

Mme Deshayes appuie dans ce sens .

Comment les enfants sont-ils associés au projet de leur école ? Comment faire en sorte que ce projet d'école soit co-construit par tous les utilisateurs de ce lieu ?

Le projet d'école n'est pas co-construit avec les élèves ou avec tous « les utilisateurs » de l'école . Les enseignants construisent le projet d'école en équipe et sur la proposition d'axes venant de l'inspection académique puis il est validé par Mme l'Inspectrice. Les actions qui sont menées en classe sont annoncées comme faisant partie du projet d'école qui est expliqué aux élèves.

Est ce que l'école pourrait mettre en place "One" c'est une application que plusieurs écoles utilisent ?

C'est une application payante et nous préférons utiliser les cahiers de liaison avec nos messageries de classe.

Au dernier conseil d'école Mme Deshayes de la municipalité devait revoir avec le responsable de la voirie le problème des bus et du parking: qu'en est-il ?

Le responsable de la voirie et le maire ont pris contact avec la région. La résolution est en cours et en attente de réponse de la part de la région.

Serait il possible d'envisager la photo de classe plus tôt dans l'année (aux beaux jours) pour la faire en extérieur (moins de soucis pour protocole covid) ?

Non, la date est déjà calée. La photo de classe ,qui n'est pas une obligation à l'école, aura lieu en novembre. De plus, au début de l'année c'est bien trop tôt pour les petits qui pleurent beaucoup et qui sont toujours intimidés par le photographe. Mme Jeanne rappelle que la photo de classe a lieu en novembre parce que les parents d'élève souhaitaient avoir les photos disponible pour Noël.

Une classe va ouvrir: laquelle ? Répartition des classes déjà connue ?

Réponse lors du point précédent.

Est ce que le champignon pour avoir de l'ombre dans la cours est installé ?

Mairie : 2Préau pour 100m2 début fin juillet et fin fin août

Est ce que l'école et la cantine pourraient communiquer ensemble afin que les parents n'aient pas à appeler plusieurs personnes de l'école lorsque un enfant est absent ?

Les parents doivent appeler les 2 structures. Ce sont deux entités différentes. Il n'y a pas une personne de vie scolaire qui pourrait répondre au téléphone et communiquer avec les deux structures comme cela peut se faire en collège.

Pourquoi les enseignants ne peuvent pas mettre de crème solaire aux enfants ?

Surtout pour éviter d'éventuels problèmes d'allergies si les élèves venaient à s'échanger les produits . C'est une responsabilité que nous refusons de porter et par manque de temps (64 maternelles). Certaines exceptions pourront être envisagées quand la sortie est prévue sans ombre.

Mme Mennier demande aux parents s'ils souhaitent soulever une problématique pour le prochain conseil d'école.

M Reyssat regrette qu'il n'y ait pas d'enfant présent au conseil d'école et aimerait que cet axe soit abordé. Mme Mennier répond que, dans les textes officiels, les enfants ne font pas parti des personnes qu'elle a le droit d'inviter au conseil d'école.

Les questions étant terminées, Mme la directrice remercie les personnes présentes et clôt la réunion.

Présidente de séance
Mme Mennier

La secrétaire de séance
Mme Renouf

20h 40 la séance est levée.